



Département  
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité  
le 23 Juillet 2024.

Envoyé en préfecture le 23/07/2024

Reçu en préfecture le 23/07/2024

Publié le

ID : 040-224000018-20240723-DGASDES2024\_004-AR



Xavier Fortinon  
Président du Conseil départemental

**DGAS – DES2024 - 004**

**ARRETE  
PORTANT DESIGNATION DE  
REPRESENTANTS  
DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL  
AU CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET  
DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE  
DE LA COMMUNE DE DAX**

**Le Président du Conseil départemental des Landes,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 3221-7 ;

VU le Code de la sécurité intérieure et notamment son article D. 132-8 ;

VU le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance institué dans la Commune de Dax ;

VU la délibération n° 1 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : M. Abdellatif BEN JEDDOUR**, Cadre de territoire, est désigné afin de siéger au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance de la commune de Dax, en qualité de représentant du Président du Conseil départemental des Landes.

En son absence, **Mme Noémie LE GLOAHEC**, Coordonnatrice PASI, la suppléera.

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la collectivité. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-de-Marsan, le 18 JUIL. 2024

Xavier FORTINON  
Président du Conseil départemental